48e ANNÉE. — N° 16.619

DIRECTION & ADMINISTRATION: rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16f 30f
France et Colonies... 9 » 17f 32f
Etranger..... 10 » 20f 40f

La Petite Gironde

10 c. le numéro

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

Le numéro 10 c.

MARDI 1er JANVIER 1918
Circoncision
SOLEIL : lever 7 h. 42; couch. 4h. 29
LUNE : D. Q. le 5; nouv. le 12

Orientation de la Guerre navale

Le changement d'un homme signifie peu de chose. La marine française a connu maints changements de personnes dont aucune fut pas appréciable. Et cela se comprend : on a souvent vu les mêmes états-majors subsister sous des chefs successifs, l'esprit restait invariable et, dès lors, de telles modifications n'avaient qu'un sens, celui d'une satisfaction donnée à l'opinion publique en face d'un événement déplorable. Le sens de la retraite de l'amiral Jellicoë de la haute fonction de premier lord de la mer est bien celui-là; mais si l'arrivée de son successeur, l'amiral Wemyss, est accueillie avec tant de faveur par l'opinion anglaise, si nous-mêmes y voyons un heureux symptôme, c'est qu'il paraît s'agir d'un changement dans l'esprit de la guerre navale, d'une nouvelle orientation tactique, en un mot, d'une modification profonde dans le rapport des causes aux effets.

Les effets, on les connaît. Ils frappent surtout en ce que, en face de la supériorité navale de l'Entente, l'ennemi a pu s'assurer trop souvent l'initiative des opérations. Ce fut, notamment, le cas le 12 décembre dernier, où une patrouille allemande en forces, opérant en vitesse, coula tout un convoi dans la mer du Nord, détruisit ou dispersa l'escorte et put se retirer sans être inquiétée. Une enquête suivit, et c'est après cette enquête que l'amiral Jellicoë est remplacé.

L'amiral Jellicoë a trop de titres à la considération des alliés pour que sa responsabilité personnelle dans un événement pareil puisse paraître engagée. C'est le système, ce système que, depuis le premier jour de la guerre, je qualifie d'académique, qui est en cause; système d'expectative vigilante, tout entier basé sur le principe : paralyser l'ennemi par des dispositions bien prises, et, s'il ne fait rien, ne rien faire. L'inconvénient d'un tel système, c'est qu'il implique une permanence de vigilance au-dessus des formes humaines. Il ne peut pas demeurer quatre ans sans lacunes et sans défaillances... et alors ce sont ces incursions, ces raids, ces coups de main, dont chacun, en soi-même, n'a pas une grande importance, mais dont la suite intermittente finit par former un bilan désagréable.

L'avantage de l'initiative des opérations doit appartenir à l'armée la plus forte. Si elle la laisse échapper, elle perd en partie le bénéfice de sa supériorité. C'est elle, en définitive, qui se tient sur la défensive. Et c'est bien un peu cela qui est arrivé aux alliés.

Des méthodes moins passives sont depuis longtemps souhaitées. Il n'est pas improbable qu'elles coûtent un peu plus cher en matériel de guerre, mais si à une consommation plus forte de matériel de guerre correspond une épargne considérable de tonnage commercial, nous serons plus près de la victoire par une offensive raisonnée, même coûteuse, que par une défensive pleine de science, économique en navires de guerre, mais trop onéreuse pour le commerce allié. Il importe beaucoup, en outre, que la force de nos armées navales, faite de centaines de milliers de combattants et de milliers de canons se manifeste de quelque façon plus frappante pour l'ennemi que l'effet virtuel, — immense, ne le contestons pas, — obtenu jusqu'ici. Cela importera d'autant plus que nous nous rapprocherons davantage d'une situation décisive, où tous les facteurs, matériels et moraux, interviendront avec une valeur accrue.

Jean CLAUDIUS.

Les Restrictions du Papier

Nous n'avons pas cessé d'inviter nos lecteurs à se soumettre de bonne grâce aux restrictions, en regrettant seulement qu'elles n'aient pas été imposées dès le début de la guerre. On aurait pu alors les accompagner des précautions et des ménagements nécessaires, et servir l'intérêt supérieur de la défense nationale sans léser trop gravement les intérêts particuliers.

Le moindre défaut de certaines restrictions récentes — dont le principe est excellent — c'est la suppression brutale, du jour au lendemain, de certaines branches d'industrie, et la rupture de contrats en cours qui provoqueront bien des complications et des difficultés. Avec un peu de prévoyance et de mesure, on pourrait, encore une fois, concilier tous les intérêts. L'interdiction des affiches de théâtre, par exemple, aurait pu être précédée de mesures telles que celles-ci :

1° Autorisation pour les imprimeurs d'épuiser le stock contrôlé du papier en magasin (A quoi bon frapper de nullité une marchandise existante, en effet ?).

2° Réglementation du format de l'affiche en fixant le nombre d'exemplaires d'après la population des villes.

Notez que cinq cents affiches format colombier pèsent quinze kilos. Ce poids est insignifiant si vous songez à tout le papier gaspillé en bulletins de Société, revues sans lecteurs; rapports nourris de documents et de bavardages dont les journaux sont inondés à tous les courriers et que personne ne lit, sinon leurs auteurs !

Ajoutez que la suppression de l'affichage va coûter cher au « Timbre » ! L'administration a-t-elle fait le compte ? Il est aisé à établir et il sera gros.

En ramenant les programmes de théâtres de concerts ou de cinémas à un feuillet simple, les fonctionnaires du ministère du commerce semblent ignorer que la plupart des programmes contiennent de la publicité payée d'avance. Que deviennent les contrats ? D'autre part, ces programmes comportent certaines feuilles tirées longtemps à l'avance, avec clichés, qui représentent en papier « ouvragé » la forte somme ? Ce papier-là, encore une fois, est « consommé ». Va-t-on l'immobiliser sans profit pour personne ?

Une période de préparation, des mesures pour permettre l'épuisement des stocks sous contrôle auraient répondu aux nécessités de l'heure sans ruineuse brutalité. Quant au principe de la restriction, répétons que nous l'avons toujours défendu, et avant même que l'administration y songeât. On essaye de rattraper le temps et l'argent perdus. Mais

Rien ne sert de courir, il faut partir à temps !

P. B.

L'Affaire Lenoir

LE TRANSFERT DES MILLIONS DE SCHŒLLER

Zurich, 31 décembre. — Le « Démocrate de Delemont » écrit au sujet de l'affaire Schœller :

« On sait maintenant que les millions remis par Schœller à Lenoir ont été transportés à Paris en deux fois : la première, par un avocat de Zurich; la seconde, par un fonctionnaire du département politique suisse. Un de ces envois était essentiellement composé de billets de banque français qui venaient, croit-on, des départements envahis. Ajoutons que certains indices permettent de croire qu'il y a une relation très étroite entre l'affaire Schœller et l'affaire Bolo. Cette éventualité nous réserve peut-être encore de grosses surprises. »

Les Ouvriers des Usines classe 14 et plus jeunes renvoyés au Front

Paris, 31 décembre. — Le ministre de l'armement et des fabrications de guerre a adressé aux directeurs des établissements constructeurs de l'artillerie, aux directeurs des poudreries, aux contrôleurs de la main-d'œuvre une circulaire les avisant que, d'accord avec le président du conseil, ministre de la guerre, il a décidé qu'à la date du 15 janvier 1918 les ouvriers mobilisés du service armé appartenant à la classe 1914 ou à une classe plus jeune seraient relevés d'usine et remis à la disposition du général commandant en chef, quel que soit l'avis émis par les commissions mixtes prévues pour l'application de l'article 3 de la loi du 10 août 1917.

Cette relève sera effectuée « sans remplacement ». Ce n'est que dans des cas tout à fait exceptionnels laissés à l'appréciation des directeurs qu'ils pourront remplacer un spécialiste réellement indispensable envoyé aux armées par un ouvrier de classe ancienne, récupéré dans l'établissement ou secteur.

Tremblement de Terre au Guatemala

125,000 Personnes sans Abri

Washington, 30 décembre. — Un nouveau tremblement de terre a ravagé avant-hier la ville de Guatémala, la détruisant virtuellement et laissant 125,000 personnes sans abri. Le gouvernement a donné des ordres pour que des navires américains aillent collaborer à l'organisation des secours.

Violente Eruption du Vésuve

Rome, 30 décembre. — Le Vésuve est en éruption violente. La lave coule sur les flancs de la montagne, qui est couverte de neige.

Aux Etats-Unis

LES ETATS-UNIS ET LA CONFERENCE DE BREST-LITOVSK

Washington, 31 décembre. — Le secrétaire d'Etat Lansing n'a fait, dans ses récents entretiens avec les journalistes, aucune allusion aux propositions exposées par le comte Czernin à la Conférence de Brest-Litovsk.

PLUS DE TRAINS DE LUXE

New-York, 31 décembre. — La première mesure qui sera adoptée sur les chemins de fer des Etats-Unis, depuis qu'ils sont passés sous le contrôle effectif du gouvernement, sera la suppression des trains de luxe.

LE 61e ANNIVERSAIRE DE M. WILSON

Washington, 31 décembre. — Le président Wilson a reçu de nombreuses félicitations à l'occasion de son soixante et unième anniversaire. Le président est en excellente santé et accomplit un travail considérable.

NAVIRES DE BOIS OU NAVIRES D'ACIER

Washington, 30 décembre. — L'amiral Bowlos vient d'admettre devant le Sénat que le projet de construction de bateaux en bois est un fiasco. Il n'y aurait pas assez de bois pour construire la moitié des mille vapeurs en bois projetés. L'amiral Bowlos dit qu'à son avis il aurait mieux valu s'occuper de bateaux en acier, dont la construction se fait beaucoup plus rapidement. L'avis de M. Hurloy, président du Shipping Board, serait que, vu l'avancement de la construction d'un certain nombre de bateaux en bois, il les faudra terminer. On déclare que les Etats-Unis ne pourront pas construire en 1918 plus de 250 vapeurs en bois.

Le Froid a New-York

New-York, 31 décembre. — Une vague de froid telle que les Etats-Unis n'en ont pas vue de semblable depuis onze ans sévit actuellement sur tout le continent américain. Le thermomètre est descendu hier à New-York jusqu'à 25 degrés au-dessous de zéro. Les journaux annoncent ce matin que, par suite de l'arrêt dans le trafic des chemins de fer et de la congélation des rivières, ainsi que de l'insuffisance des mesures de prévoyance, New-York n'a plus que deux jours de réserve de charbon.

La population, qui souffre de l'insuffisance de combustible, reste néanmoins très calme. L'on aperçoit de longues files qui se forment patiemment aux endroits où le charbon est distribué par les services municipaux. La disette de charbon a comme résultat le plus fâcheux de retenir dans les ports une flotte nombreuse qui était en partance pour l'Europe.

Les navires à destination de la France partent avec un retard qui varie de dix à quinze jours. On peut évaluer à plus de cent mille tonnes les pertes de tonnage que cette immobilisation représente pour le mois de décembre.

A New-York, trois personnes sont mortes de froid, de nombreuses autres sont traitées dans les hôpitaux. Les indigents encombrent les postes de police.

36 DEGRES AU-DESSOUS

Dans la région au nord de New-York, des observations officielles ont enregistré 36 degrés au-dessous de zéro !

En Espagne

COLLISION DE TRAINS

Madrid, 31 décembre. — A Teruel, une collision s'est produite hier après-midi entre une machine en manœuvre à la gare et sept wagons. Le chef de train, le mécanicien et le chauffeur ont été tués.

TEMPETE DE NEIGE

Madrid, 31 décembre. — Une tempête de neige et de vent continue à sévir sur toute la campagne, notamment dans la région du Nord, où la neige atteint en quelques points plusieurs mètres.

Le trafic des chemins de fer est arrêté. Les communications télégraphiques sont interrompues sur de nombreuses lignes. A Madrid, le temps est très froid par suite de la neige qui tombe en abondance.

En Grèce

Athènes, 31 décembre. — Le général français Bordeaux est arrivé.

LES EVENEMENTS DE RUSSIE

Les Maximalistes en minorité à la Constituante

DEUX GÉNÉRAUX ET UN ÉTAT-MAJOR MASSACRÉS

La Guerre civile sévit en Sibérie

Composition probable de la Constituante

Stockholm, 30 décembre. — Les résultats de 474 élections sont actuellement connus; d'autre part, d'après les prévisions que l'on peut formuler pour les autres circonscriptions, on peut, semble-t-il, établir ainsi la répartition des sièges à la Constituante : 185 maximalistes, 40 socialistes révolutionnaires de gauche, 70 socialistes révolutionnaires ukrainiens, 375 socialistes révolutionnaires, 25 socialistes démocrates, 60 musulmans, 20 juifs et représentants de petites nationalités, 25 cosaques, 24 cadets, 10 propriétaires fonciers de droite. Plusieurs personnalités importantes représentant la politique de groupes intermédiaires ont échoué.

La grosse majorité qui semble acquise aux socialistes révolutionnaires — majorité qui vraisemblablement s'augmentera encore par l'adhésion de certains groupes dont la politique ne diffère de celle des socialistes révolutionnaires que sur quelques points — paraît devoir rendre très difficile la situation de la fraction maximaliste, et il semble qu'il lui faudra abandonner le pouvoir. Dans ces conditions, il est peu probable que la Constituante élue puisse se réunir.

Les Défenseurs de la Constituante arrêtés

Un commissaire accompagné de soldats armés a exécuté, sur une autorisation signée de la commission de combat de la contre-révolution, des perquisitions dans les locaux de l'Union de la défense de la Constituante. Il en a arrêté tous les membres présents, parmi lesquels un membre du comité central du parti socialiste ouvrier unifié.

L'Assassinat de Goremykine

Pétrograd, 30 décembre. — Goremykine, qui a été assassiné au Caucase, était âgé de 78 ans. Plusieurs fois ministre, il fut rappelé à la présidence du conseil, pour remplacer M. Kokovtsoff. Il était en fonctions au moment du voyage de M. Poincaré à Pétrograd, peu de jours avant la déclaration de guerre. Il fut investi, le 2 novembre 1915, de la charge de chancelier qui n'avait plus eu de titulaire depuis Gortchakoff. Peu de temps après il fut remplacé à la présidence du conseil par le néfaste Sturmer. Il se retira dans ses propriétés du Caucase, où il vient de finir si tragiquement.

AUTRES VICTIMES

Pétrograd, 30 décembre. — Selon de nouveaux renseignements sur le meurtre de M. Goremykine, en dehors de l'ancien premier ministre et de sa femme, ont été pareillement frappés : le général Ouchinnikoff, son gendre, et Mme Ouchinnikoff. Le général est mort; sa femme, grièvement blessée à la tête, est mourante.

L'Assassinat de l'Ataman du Terek

Pétrograd, 30 décembre. — En plus du général Karauloff, qui était ataman des cosaques du Terek, tout son état-major a été assassiné par des cosaques du front du Caucase.

Une Bataille à Irkoutsk

Pétrograd, 31 décembre. — La bataille a été acharnée à Irkoutsk durant toute la semaine entre les réguliers de la garde rouge, d'une part, et les cosaques et les cadets, de l'autre. Les adversaires ont employé le canon et les mitrailleuses. Plusieurs quartiers de la ville sont entièrement détruits. La succursale de la Banque d'Etat et le bureau du télégraphe ont été incendiés.

Les Maximalistes détruisent la Gare d'Irkoutsk

Tien-Tsin, 28 décembre (retardée). — A Irkoutsk (Sibérie), les maximalistes ont, suivant des nouvelles reçues ici, détruit la voie et la gare du transsibérien, saisi les banques, le télégraphe et les établissements du gouvernement.

Les Troupes maximalistes de Kharbine déportées

Pékin, 28 décembre. — Les troupes russes désarmées à Kharbine ont été déportées. Les Chinois s'occupent maintenant de la situation le long de la voie ferrée.

On craint des désordres à Hailar où des troupes maximalistes sont rassemblées.

Les Maximalistes ont provoqué de graves Désordres à Vladivostok

Londres, 30 décembre. — Une dépêche de Shanghaï du 23 décembre dit qu'on signale de Kharbine que de graves désordres maximalistes se sont produits à Vladivostok.

Un Fort de Cronstadt sauté

Pétrograd, 31 décembre. — Le fort Pierre, à Cronstadt, a sauté. On n'a pas encore de détails concernant l'explosion, qui fut très violente.

Russes et Allemands fraternisent

Pétrograd, 29 décembre (source maximaliste). — Un télégramme du quartier général dit que le front nord est tranquille. On n'a point relevé d'infractions aux conventions. Les troupes procèdent aux réélections pour le commandement. Dans le secteur de fraternisation une division a invité les nôtres à une fête de l'arbre de Noël.

Dans le secteur d'Edmann les Allemands réparent les barrages de fils de fer barbelés. Le commissaire du gouvernement et les membres du comité d'un régiment sont allés porter de la « littérature » aux Allemands.

Le front ouest est tranquille : fraternisation et commerce par échange. Devant une division, nos parlementaires sont sortis pour entamer des pourparlers visant la cessation du commerce.

Dans le secteur occupé par une autre division, un officier allemand a demandé par écrit de fixer des points spéciaux pour établir les relations. Près du lac Sagath, commerce par échange.

Pétrograd, 30 décembre. — Plus de 20,000 soldats russes ont déjà abandonné le front de Riga. D'autre part, l'« Outro Rossii » assure que plusieurs localités sur le front sont pleines de soldats allemands chargés de fraterniser avec les Russes à qui ils apportent de l'alcool et auxquels ils assurent que la paix est déjà signée.

Un Complot contre les Bolcheviks

Stockholm, 31 décembre. — On télégraphie d'Haparanda qu'on a découvert un complot dirigé contre les commissaires du peuple. Ce complot devait avoir son exécution pendant le séjour à Pétrograd de la délégation allemande.

Les Banquiers de Samara arrêtés

Pétrograd, 30 décembre. — A Samara, les bolcheviks ont demandé 5 millions de roubles aux banques locales pour le service de la Révolution. Cette demande s'étant heurtée à un refus, des ordres furent donnés pour l'arrestation d'une trentaine des principaux banquiers de cette ville.

Les Administrateurs des Banques en Liberté sous Caution

Pétrograd, 30 décembre. — Tous les administrateurs des banques, à l'exception de M. Vychnegradsky, ont été remis en liberté sous caution d'un million de roubles chacun. Ils ont été obligés de signer un engagement à comparaître devant le tribunal révolutionnaire aussitôt qu'ils seraient convoqués.

La Délégation austro-boche à Pétrograd

Pétrograd, 30 décembre. — La seconde délégation austro-allemande arrivée à Pétrograd comprend des représentants des ministères des affaires étrangères, du commerce, de l'industrie et des finances, ainsi que des délégués de la Croix-Rouge et des experts en affaires économiques. Plusieurs Français résidant dans les hôtels où cette délégation est descendue, ont été obligés de lui céder leurs appartements. La délégation navale allemande a quitté l'hôtel où on l'avait installée, et s'est rendue dans un autre, protestant contre le défaut d'aménagement suffisant pour la cuisine dans le précédent. Le baron Kaiserling, dans une interview accordée au « Den », a dit que l'Allemagne ne désirait pas conclure la paix exclusivement avec un parti russe. C'est pour cette raison que les Allemands ont insisté sur la participation d'une délégation ukrainienne à la Conférence de la paix. Les Allemands ne renoncent pas à entendre les représentants des différentes nationalités de la Russie, et même des différents partis politiques. M. Kaiserling a ajouté que la ratification de la paix par la Constituante n'était pas une condition « sine qua non ».

La Manifestation maximaliste de Pétrograd pour Célébrer la Paix

Pétrograd, 30 décembre. — Le comité exécutif de la majorité du récent Congrès des paysans, le comité central du conseil des délégués et soldats tel qu'il fut constitué à l'origine, et l'Union pour la défense de la Constituante, ont lancé des Adresses au peuple lui demandant de s'abstenir de participer aux démonstrations maximalistes d'aujourd'hui, qui ont pour but de célébrer la paix, refusant de reconnaître l'autorité des maximalistes et affirmant que seule la voix de la Constituante sera décisive. Les cortèges maximalistes se rendant au Champ-de-Mars se sont mis en marche à dix heures du matin. Le cortège, venant de l'île Vassily, se composait de plusieurs milliers de personnes, parmi lesquelles des groupes de gardes rouges et de soldats armés.

MANQUE ABSOLU D'ENTHOUSIASME

La démonstration populaire ne saurait être considérée comme un succès pour les maximalistes. La foule qui y participa fut certainement très inférieure à celle que les autres manifestations attirèrent ces derniers mois.

Alors qu'il y a trois semaines encore, toute la classe moyenne de Pétrograd se réunissait en importants cortèges pour célébrer la Constituante, seule, la classe ouvrière et les soldats, qui s'étaient abstenus à ces occasions, ont répondu à l'appel du Soviet.

Un manque d'enthousiasme presque général a marqué en outre la démonstration maximaliste. A une heure, presque tout était déjà terminé, et les différentes colonnes regagnaient les quartiers d'où elles étaient parties.

Dans le courant de l'après-midi, quelques groupes, notamment des soldats, parcoururent encore les rues de la capitale au son des musiques militaires, mais sans provoquer sur leur passage aucun élan parmi la population.

De Nouvelles Déclarations austro-boches sont attendues

Zurich, 31 décembre. — Les « Dernières Nouvelles de Munich » annoncent que les hommes d'Etat des puissances centrales feront probablement avant l'expiration du délai de dix jours stipulé à Brest-Litovsk, de nouvelles déclarations sur les conditions de paix de l'Allemagne et les modifications qu'elles peuvent subir en raison de l'attitude de l'Entente.

La Courlande demande son Annexion à l'Allemagne

Londres, 31 décembre. — On mande d'Haparanda :

« Suivant le « Den », le Parlement de Courlande s'est prononcé en faveur de l'union de la Courlande à l'Allemagne. Cette décision a été transmise immédiatement à Berlin par la commission courlandaise, qui a demandé aux Allemands de faire connaître cette résolution à Brest-Litovsk. »

La Hongrie s'oppose à la Libération des Nationalités

Zurich, 31 décembre. — La commission des affaires étrangères de la délégation hongroise approuve pleinement l'attitude et la politique du comte Czernin et repousse, à l'unanimité, « avec indignation », n'importe quelle tentative d'ingérence étrangère dans la politique intérieure de la double monarchie, sous prétexte de favoriser le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. La commission s'oppose formellement à ce que cette question soit mise à l'ordre du jour des négociations.

La République finlandaise et l'Allemagne

Bâle, 31 décembre. — La délégation finlandaise est arrivée à Berlin; elle a été reçue par le chancelier en présence du sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

La délégation a communiqué les pleins pouvoirs qu'elle a reçus du président du Sénat finlandais pour demander au gouvernement allemand la reconnaissance de l'indépendance de la Finlande.

Le chancelier a répondu que le gouvernement et le peuple allemands suivent avec une vive sympathie les efforts du peuple finlandais, mais que la reconnaissance par l'Allemagne de l'indépendance de la Finlande dépend de l'entente entre la Finlande et la Russie, avec laquelle l'Allemagne conduit actuellement des pourparlers de paix.

Pétrograd, 29 décembre. — Les communications entre la Finlande et l'Allemagne ont été rétablies.

Une Mise au Point de la Mission militaire française

Pétrograd, 31 décembre. — Une note communiquée à la presse par la mission militaire française à Pétrograd déclare :

« L'« Ivestia » a publié un long article sur le rôle que jouent actuellement les missions militaires alliées en Russie, particulièrement la mission militaire française.

» Cet article portait, entre autres, qu'il existe une alliance entre la Rada, Kaledine et la mission militaire française tendant à l'échec de la cause de la paix et à son ajournement jusqu'au printemps.

» Dans cette alliance, la mission militaire française agit, dit l'article, non indépendamment, mais conformément aux instructions du gouvernement français. Comme preuve, l'article reproduit le texte d'un télégramme français chiffré intercepté le 11 décembre. On voit par le texte même du télégramme, qui fut envoyé non par la mission militaire française mais par un particulier, que les renseignements que ce télégramme renferme prouvent qu'il s'agit non seulement de la mission militaire française en Russie, mais de la mission militaire en Roumanie; que les rapports de cette dernière avec le Don tendent au ravitaillement de la Roumanie en vivres et en combustible.

» En ce qui concerne ce dernier point, il convient de faire remarquer que le gouvernement russe, sachant que les troupes russes sur le front roumain ont consommé tous les approvisionnements existant sur le territoire roumain, a cru juste qu'à partir du mois de décembre, la Russie ravitaille non seulement l'armée, mais aussi la population roumaine.

» Les relations avec l'Ukraine et le Don tendant au ravitaillement sont parfaitement naturelles. En outre, la France, en entrant en relations avec diverses nationalités faisant partie de l'Etat russe, reste fidèle au principe du droit du libre développement des nationalités proclamé par les autorités maximalistes, entre autres le commissaire Bjourgaschvili, auteur de l'article en question.

» Les Français ont donc le droit et le devoir d'être renseignés par les courants nationaux, ne fût-ce que pour les aider à se concilier et à contribuer à l'union de tous les membres de la famille russe.

» Les officiers français se trouvant en Russie ont accompli toujours ouvertement et loyalement leur devoir, sans intervenir dans la lutte politique. C'est ainsi qu'ils agiront dans l'avenir. Ils traiteront avec la même bienveillance toutes les nationalités russes si elles ne sont pas hostiles à l'égard de la France et des alliés. C'est là un devoir et un droit légitime qu'ils observeront strictement. »

Le Japon va-t-il intervenir ?

Tien-Tsin, 28 décembre. — Le ministre japonais à Pékin, le baron Hayachi, s'est rendu à Tokio, afin d'avoir une conférence avec le gouvernement japonais. Le bruit court que le Japon mobiliserait en prévision de l'activité qui se manifeste en Russie orientale, et que la Chine prendrait la protection des intérêts alliés en Mandchourie du Nord.

La Turquie exigerait des Fonds de l'Allemagne

Lausanne, 31 décembre. — D'après les « Dernières Nouvelles de Munich », le ministre des finances turc Djavid bey quittera Constantinople mercredi pour se rendre à Vienne, où il restera une semaine. Il ira ensuite à Berlin. Cette nouvelle semble confirmer certains bruits d'après lesquels la Turquie a adressé à l'Allemagne un ultimatum pour qu'elle lui fournisse des fonds.

En Allemagne

Proclamation du Roi de Bavière à ses Troupes

Zurich, 31 décembre. — Dans une proclamation à ses troupes, le roi de Bavière déclare :

« Si les fruits de la guerre commencent à mûrir; si à l'orient commence à poindre l'aurore d'une paix juste, nous ne sommes pas encore arrivés au bout de nos épreuves. Notre volonté forte et unie et le sentiment sincère de la justice de notre cause nous donneront, avec l'aide de Dieu, la force de nous sacrifier, de combattre et de vaincre jusqu'à ce que nous ayons conquis la paix qui nous est nécessaire. »

L'Autriche ne peut plus payer ses Coupons

Berne, 30 décembre. — Des membres de la légation autrichienne, ainsi que d'autres Autrichiens qui dépendent de l'Autriche pour leur argent, se trouvent dans l'embarras à cause du refus des agents de Zurich et de la Banque impériale autrichienne de payer un seul centime sur les coupons en coffre-fort qui échoient demain. C'est un sérieux symptôme de l'état des finances autrichiennes.

L'Archiduc Eugène d'Autriche serait déséquilibré (?)

Rome, 30 décembre. — On apprend, de source autrichienne, que l'archiduc Eugène n'exerce plus aucun commandement dans l'armée autrichienne. L'archiduc se trouverait actuellement dans un sanatorium où l'on traite tout spécialement les maladies mentales.

En Argentine

LES ALLIES ACHETENT LA RECOLTE DE BLE

Buenos-Ayres, 31 décembre. — Voici le résultat de la conférence qui vient d'avoir lieu entre les représentants de la France, de l'Angleterre et de l'Amérique :

« Le gouvernement de l'Argentine consent à avancer 500,000 piastres en papier-monnaie aux gouvernements alliés, pour une période de deux ans, à 5 %. Cette avance est destinée à l'achat de la récolte de blé de l'Argentine, soit 2 millions 500,000 tonnes.

» Le taux du change n'a pas été fixé. Les conditions de cette avance seront soumises à l'acceptation des gouvernements alliés et du Congrès de l'Argentine. »

A Travers la Presse

LE PLAN ALLEMAND

Paris, 31 décembre. — C'est, dit l'*Homme Libre*, d'après ce qui ressort de tout le jeu allemand de ces dernières semaines, d'isoler la Russie, puis de battre diplomatiquement les autres alliés isolés, les uns après les autres, et leur imposer les conditions de l'Allemagne. Et le moyen de réaliser ce plan, c'est celui qu'a exposé cyniquement le *Moniteur de Mannheim* dans cette formule : « Nous devons nous employer pour que la pression exercée par les peuples fatigués et déçus de France, d'Angleterre et d'Italie, sur leurs gouvernements, devienne si forte que ceux-ci soient balayés ou contraints de céder. »

Nous savons quel est le dessein du militarisme prussien. Nous savons ce que, pour la réalisation de ce dessein, il attend de nous, partant nous savons aussi ce qui nous reste à faire, si par hasard nous ne l'avions pas su déjà.

LA MANŒUVRE DE BREST-LITOVSK

Pendant les jours qui nous séparent du 4 janvier, date de la reprise des pourparlers à Brest-Litovsk, il semble que les bolcheviks et leurs amis allemands s'attendent à des événements surprenants dans le camp de l'Entente, dit le *Matin* :

Des commissaires du peuple proclament qu'avant trois jours la révolution aura éclaté en France, en Angleterre et en Amérique, si les gouvernements ne se déclarent pas satisfaits de la paix germano-maximaliste. Dans l'esprit candide de la foule, le bruit se répand à Pétrograd que les puissances de l'Entente inclinent à répondre favorablement.

Ces rumeurs, soigneusement propagées par les agents allemands qui arrivent en foule, sont une manœuvre qu'il importe de signaler. Ce que veulent nos ennemis, c'est que notre refus provoque en Russie une vive désillusion qui se traduira par un rapprochement soudain à l'égard de l'Allemagne.

Nous pouvons ajouter, d'après des renseignements sûrs, que l'attitude inébranlable des alliés en face de l'ultime et tortueuse manœuvre ennemie, cause aux gouvernements ennemis une des plus cruelles déceptions qu'ils aient connues pendant cette guerre.

CE QUE VALENT LES NEGOCIATIONS RUSSO-ENNEMIES

Au cours de la parodie de conférence de Brest-Litovsk, les délégués russes n'ont même pas eu le courage d'affronter le débat, note Saint-Brice, du *Journal* :

Dès l'ouverture de la discussion ils ont ignoré les Ruthènes de Galicie et de Bukovine, les territoires polonais asservis depuis les partages du dix-huitième siècle. Toute leur préoccupation s'est attachée à l'évacuation et aux plébiscites des territoires envahis. Encore si leurs revendications avaient été maintenues énergiquement ! Mais la première manifestation de résistance austro-allemande a suffi à provoquer la déroute dans le maquis de la procédure. Les grands idéals vont subir l'entraînement classique de la commission bureaucratique. Autrement dit, les Russes sont invités à reconnaître les parodies de gouvernements et les Diètes instaurées à Varsovie, Vilna et Riga par les suppôts des kaisers. Et les représentants des commissaires du peuple, les prétendus champions des droits populaires, ont pu écouter de telles prétentions sans sursauter : bien plus, y souscrire en acceptant de poursuivre le débat. Ils n'ont même pas eu la présence d'esprit de réclamer l'accession au débat de ces gouvernements soi-disant régulièrement constitués. Voilà qui achève de nous fixer sur la valeur des négociations de Brest.

Communiqués français

Du 30 Décembre (23 heures)

Activité des deux artilleries sur la RIVE DROITE DE LA MEUSE, dans les secteurs de LOUVEMENT et de BEZONVAUX, ainsi qu'en Haute-Alsace.

Journée calme partout ailleurs.

Du 31 Décembre (14 heures)

Action d'artillerie au nord-ouest de REIMS.

Rencontres de patrouilles au nord du CHEMIN DES DAMES et vers BEZONVAUX.

Nuit calme partout ailleurs.

Communiqués anglais

Du 30 Décembre (21 h. 30)

L'Ennemi déclenche une puissante attaque au sud de Cambrai

L'ennemi a dirigé ce matin au point du jour de puissantes attaques locales sur un front d'une longueur totale d'environ trois kilomètres contre nos positions de la crête Welsh, au sud de CAMBRAI.

Il a été repoussé au centre, mais a réussi au nord de LA VACQUERIE, à droite, et au sud de MARCOING, à gauche, à prendre pied dans de petits saillants de notre ligne. Nos contre-attaques l'ont rejeté d'une partie de ces positions et nous ont permis de faire un certain nombre de prisonniers. Le combat continue sur ces deux points.

Des coups de main allemands ont été repoussés avec pertes ce matin vers GONNELIEU.

Sur le reste du front, aucun événement à signaler en dehors de l'activité habituelle des deux artilleries.

AVIATION. — Hier, la visibilité mauvaise, malgré le beau temps, a fortement gêné les opérations de nos aviateurs d'artillerie. Nos pilotes ont cependant pu prendre avec succès un grand nombre de clichés et jeter de nombreuses bombes sur le champ d'aviation d'Ingelmunster-Staden et des autres cantonnements ennemis.

Deux appareils allemands ont été abattus dans nos lignes et un troisième dans les lignes ennemies. Deux autres ont été contraints d'atterrir désemparés.

Tous les nôtres sont rentrés indemnes.

Du 31 Décembre (après-midi)

Sur le front de CAMBRAI, à la suite de contre-attaques nombreuses, au cours desquelles nous avons fait des prisonniers et capturé des mitrailleuses, nos troupes ont repris la majeure partie des positions de la crête WELSH, où l'ennemi avait pris pied hier matin.

Les Allemands ne tiennent plus qu'un point de notre première ligne, vers la VACQUERIE et au sud de MARCOING.

Au cours d'une petite opération exécutée la nuit dernière sur le front d'YPRES, nous avons avancé légèrement notre ligne des deux côtés de la voie ferrée d'YPRES-STADEN.

Communiqué italien

Rome, 30 décembre (officiel).

Sur tout le front, il n'y a eu que des actions d'artillerie, plus intenses dans le secteur du MONT TOMBA.

A PIEVE-DI-SOLIGO, des aviateurs anglais ont abattu un ballon captif ennemi.

Nouveau Bombardement de Padoue par les Avions ennemis

TROIS MORTS ET TROIS BLESSES

Rome, 30 décembre (officiel).

Hier soir, des avions ennemis ont renouvelé l'incursion sur PADOUE, lançant sur la ville plus de vingt bombes explosives et incendiaires.

On déplore la mort de trois personnes, parmi lesquelles celle d'un enfant, et trois blessés, dont une femme.

De nombreux dégâts, dont certains assez importants, ont été causés aux monuments et aux habitations privées. Des bâtiments et deux hôpitaux ont été endommagés. Un incendie s'est déclaré dans l'église de San Valentino, et la belle église des carmes est en partie détruite par le feu.

De plus, un engin incendiaire embrasa la célèbre église Scuola del Carmine, dont le dôme majestueux ne tarda pas à s'effondrer sur toutes les richesses artistiques qu'il recouvrait. Des fresques du seizième siècle, dont une du Titien, datant de 1511, furent la proie des flammes.

Par une coïncidence curieuse, l'église del Carmine a été érigée pour commémorer la fin de la tyrannie brutale des chefs Hohenstaufen, qui avaient ravagé l'Italie du Nord.

Front de Palestine

Nouvelles conquêtes d'Allenby

Londres, 30 décembre (officiel).

Les forces du général Allenby ont exécuté une nouvelle avance de près de cinq kilomètres le 29 décembre, le long de la route de Naplouse, capturant El-Birah après une vive résistance de l'ennemi, ainsi que Djeba et Burkah, sur la droite de la route, et les crêtes de Ram-Allah et de Khet-Tirah, à gauche. Au centre, notre ligne s'est établie vers Khurbetha-Ibri, Hareth et Deir-el-Kuddis.

Nos aviateurs ont bombardé et mitraillé les troupes et transports ennemis dans le voisinage de Jufna-Beit-In-Bethel et El-Bahua, tous points situés près des routes allant de Bireh vers le nord.

A LA CHAMBRE

Séance du lundi 31 décembre matin.

Les Douzièmes provisoires

Paris, 31 décembre. — On suspend la séance jusqu'à onze heures pour laisser à la commission du budget le temps d'étudier le projet de douzièmes tel que le Sénat l'a modifié.

La séance est reprise à onze heures quinze.

M. Louis Marin, rapporteur général, fait connaître que la commission du budget a pris les résolutions suivantes :

1. Accepter la disponction de l'article 5) (personnalité civile à accorder à l'établissement thermal d'Aix-les-Bains);
2. Accepter la disjonction de l'article 4 (dispositions interprétatives de la taxe sur les bénéfices de guerre);
3. Rétablir les taux sur les bénéfices de guerre de l'article 5 tels que la Chambre les a votés;
4. Rétablir tous les articles disjoints par le Sénat concernant la répression des fraudes et les taxes successorales;
5. Accepter les modifications, la plupart de pure forme, apportées par le Sénat à la taxe sur les paiements et transactions commerciales.

La disjonction de l'article 4, acceptée par le gouvernement et la commission, est votée par 289 voix contre 237.

L'ancien article 5, — taux pour la contribution extraordinaire sur les bénéfices exceptionnels, — devenu l'article 4, est adopté avec quelques modifications présentées par la commission.

L'article 10 (taxe progressive sur les successions) est voté par 434 voix contre 16. Tous les autres articles disjoints par le Sénat (sur les successions et les fraudes fiscales) sont rétablis et

AU SÉNAT

Séance du dimanche 30 décembre après-midi.

La commission des finances demande l'ajournement des articles 10 à 15 (droits de succession), car il ne s'agit pas seulement de procurer des recettes au Trésor, mais de toucher au statut familial. Comme l'expose **M. de Selves**, un examen approfondi s'impose.

Le **ministre des finances** combat la disjonction. Il fait valoir notamment que notre dette est passée de 24 à 112 milliards. Pour payer cette dette, il faut des impôts d'urgence.

Le ministre ajoute : Nous sommes à un moment difficile de la guerre. Le crédit de la nation fait partie de la défense nationale. (Très bien !) Le Sénat vient de voter la loi sur les réparations des dommages; il ne s'agit pas seulement de contracter des dépenses, il faut mettre en face les recettes nécessaires. Il est impossible d'en ajourner le vote. Vous feriez au gouvernement une situation inacceptable à l'intérieur comme à l'extérieur. J'ai confiance dans le patriotisme du Sénat. (Applaudissements.)

M. Touron constate que l'impôt proposé est un impôt lourd. Il faut donc lui assurer une base solide pour cette raison. Un court ajournement est nécessaire. Après intervention de MM. Doumer et Chéron, et malgré la vive insistance du ministre des finances, la disjonction de l'article ayant trait au droit de succession est votée par 136 voix contre 111.

Les articles connexes sont également disjoints.

Jusqu'à neuf heures moins un quart, on échange des vues, on soutient des amendements, on adopte en disjoignant. Finalement, **l'ensemble de la loi de finances, amputée, est voté à l'unanimité des 227 votants à neuf heures du soir.**

Les Événements de Russie

Les Banques privées aux mains des Maximalistes

Pétrograd, 27 décembre (retardée en transmission). — Les banques de commerce privées refusant de se soumettre au contrôle des commissaires maximalistes, le gouvernement de Lenine a décidé hier soir de réaliser le contrôle de vive force. Dans ce but, au commencement de l'après-midi, alors que le personnel et les conseillers d'administrations des banques se trouvaient à leur poste, d'importants détachements en armes occupèrent subitement les locaux de presque toutes les banques et des autres établissements de crédit. Ont été successivement occupés, le Crédit lyonnais, la Banque de commerce internationale, la banque Russo-Asiatique, la banque de Volga-Kama, la Banque russe pour le commerce extérieur, etc., etc. Dans toutes ces banques, les commissaires maximalistes donnèrent d'abord lecture d'une décision du conseil des commissaires du peuple disant :

« Puisque les banques privées continuent à méconnaître le pouvoir du nouveau gouvernement et ne veulent pas se soumettre à son contrôle, poursuivent une spéculation qui complique davantage la situation économique du pays et accroît la cherté des vivres, le conseil des commissaires du peuple ordonne de remettre les banques privées aux commissaires gouvernementaux de la banque d'Etat, et pour l'exécution de cette mesure, ordonne d'occuper militairement toutes les banques privées. »

Ceci fait, les soldats, les matelots et la garde rouge procédèrent au transport à l'Institut Smolny d'une partie de la comptabilité des banques et apposèrent des scellés sur les coffres-forts.

En même temps, les autorités maximalistes arrêtèrent plusieurs directeurs de banques qui avaient tenté de protester contre ces violences, ainsi que les chefs des divers services qui manifestaient l'intention d'opposer de la résistance.

L'opération de l'occupation des banques, qui continua toute l'après-midi, causa une vive alarme dans toute la ville et jeta l'émotion même dans les classes de la population, jusqu'ici indifférentes aux événements politiques.

Vingt-huit banques et dix succursales de banques ont été ainsi occupées par des détachements maximalistes. Les employés ont décidé la grève générale pour protester contre ce nouvel acte de violence du gouvernement de Lenine.

Pétrograd, 29 décembre. — Aujourd'hui, toutes les banques sont restées fermées par suite de la grève générale du personnel.

UN DECRET DE NATIONALISATION DES BANQUES

Pétrograd, 29 décembre (source maximaliste). — Le décret de nationalisation des banques, voté à l'unanimité moins cinq abstentions par le Comité central exécutif, a été promulgué. En voici le texte :

« Dans l'intérêt d'une organisation équitable de la propriété publique, dans l'intérêt d'une suppression énergique de la spéculation par les banques, dans l'intérêt de la libération des ouvriers et des paysans de toutes les classes de travailleurs de l'exploitation capitaliste, les banques, afin de constituer une institution financière qui soit réellement à l'avantage du peuple et des classes les plus pauvres, seront désormais amalgamées en une seule banque **la Banque du peuple de la République russe.**

» Le comité central exécutif décrète que les affaires bancaires seront converties en monopole d'Etat. Toutes les banques, établissements de crédit particuliers ou autres existant actuellement, seront fusionnés avec la banque d'Etat. Un décret spécial déterminera la procédure de cette fusion. Entre temps, le conseil de la banque d'Etat sera temporairement chargé de l'administration des banques privées. Les intérêts des petits déposants seront complètement sauvegardés. »

MAINMISE SUR LES SOCIETES D'ASSURANCES

Pétrograd, 29 décembre. — Les commissaires maximalistes qui dirigent les banques ont déclaré aux journalistes que le gouvernement de Lenine se propose de proclamer, après celle des banques, la nationalisation des Sociétés d'assurances. Le contrôle imposé à ces Sociétés a commencé à censurer toute leur correspondance.

L'OUVERTURE DES COFFRES-FORTS DECRETEE

Pétrograd, 28 décembre. — Le comité central exécutif a voté le décret suivant :

« Tout l'argent se trouvant dans les banques particulières au nom des dépositaires sera placé en comptes courants pour les mêmes clients à la banque d'Etat. La monnaie d'or ou l'or en barres sont réquisitionnés et ajoutés à la réserve en or de l'Etat.

» Tous les propriétaires de coffres-forts dans les banques doivent apporter leurs clés quand ils seront convoqués. Les coffre-forts des personnes qui ne se seront pas présentées trois jours après leur convocation seront ouverts par une commission spéciale nommée par les commissaires de la banque d'Etat et le contenu des coffres-forts sera confisqué au profit du peuple.

» La commission se réserve le droit de retarder la liquidation dans des cas spéciaux. »

Une Compagnie belge expropriée

Pétrograd, 30 décembre. — Les commissaires du peuple ont ordonné la confiscation de toutes les propriétés de la Compagnie métallurgique russo-belge, parce que, prétendent-ils, les administrateurs de cette Société ont annoncé leur intention de liquider les affaires de la Compagnie en janvier, et de refuser de se soumettre aux décrets des commissaires relatifs au contrôle de la production.

Le Conseil de l'Ukraine déposé par les Délégués du Soviet

Londres, 30 décembre. — On mande de Pétrograd qu'au Congrès ukrainien, réuni à Karkov, les délégués du Soviet ont déposé le conseil de l'Ukraine, qui s'était déclaré pouvoir suprême.

Les Immeubles moscovites municipalisés

Moscou, 30 décembre. — Un décret ordonnant la municipalisation de tous les immeubles de la ville vient d'être publié.

Moscou sans Communication avec le Sud de la Russie

Moscou, 30 décembre. — Aucun train n'arrive plus du sud à Moscou, la voie étant coupée au delà de Kourks.

Les Chemins de Fer vont être nationalisés

Pétrograd, 30 décembre. — On annonce la prochaine publication d'un décret sur la nationalisation de tous les chemins de fer.

Entre Bulgares et Bolcheviks

Amsterdam, 30 décembre. — Voici, selon une dépêche de Sofia, le texte de la dépêche que M. Radoslavof a lu hier au Sobranié et a fait télégraphier à tous les préfets de provinces :

« La délégation russe a fait les propositions suivantes le 27 décembre aux délégations des puissances centrales :

» 1. La guerre entre la Bulgarie et la Russie est terminée;

» 2. Le « statu quo ante bellum », c'est-à-dire les traités de commerce, les conventions consulaires et autres est rétabli;

» 3. En ce qui concerne la question du Danube, il sera décidé demain, dans une réunion plénière de toutes les délégations, que la Bulgarie aura un représentant dans la commission du Danube.

» Nous avons accepté tous ces principes importants; nous nous sommes félicités mutuellement. »

Satisfaction bulgare

Bâle, 30 décembre. — La paix entre la Russie et la Bulgarie n'est pas plutôt annoncée que la presse bulgare, faisant une brusque volte-face, s'empresse d'assurer la Russie de ses sentiments de fidèle amitié.

L'Enrôlement de la Pologne

Bâle, 30 décembre. — Une information insérée de Varsovie dit que la question de la participation de la légation polonaise aux négociations de paix fait actuellement l'objet des délibérations du conseil de la Régence. Dans sa séance du vendredi, le ministre a arrêté les lignes essentielles des instructions que recevront les délégués de la Pologne qui, au moment donné participeront aux négociations comme conseillers experts. Il s'est occupé de la constitution de la commission dont le ministre président fera partie.

Front italien

Le Raid ennemi sur Padoue

Rome, 30 décembre. — La Note officieuse suivante a été publiée ce soir :

« La férocité de l'ennemi n'a pas épargné, pendant l'incursion aérienne de la nuit dernière, les monuments de Padoue. La coupole de l'église des Carmes, atteinte par une bombe incendiaire, a été détruite par les flammes. On a pu à grand'peine sauver les peintures des autels. Un autre incendie, allumé par une bombe ennemie, a causé des dégâts à l'église de San Valentino. Deux hôpitaux ont également servi de cible à l'agression sauvage des aéroplanes austro-allemands. La population de Padoue, déjà éprouvée la veille et qui garde le triste souvenir du massacre d'innocents accompli par les aviateurs autrichiens le 11 novembre 1916, a conservé une attitude calme et admirable pendant le temps assez long qu'a duré le raid ennemi. »

Le Roi visite les Blessés de Padoue

Rome, 30 décembre. — Le roi s'est rendu ce matin à Padoue, où il a visité les blessés et fait parvenir aux familles victimes du bombardement les témoignages de sa sollicitude.

Les Classes mobilisées en Italie

Rome, 30 décembre. — Quelques inexactitudes ont été publiées relativement aux appels sous les drapeaux des classes italiennes. On a parlé notamment d'Italiens de trente-huit ans qui demeureraient dans leurs foyers et de jeunes classes qui n'auraient pas encore été appelées. Ces assertions ne sont pas fondées. En Italie, les hommes appartenant aux classes anciennes sont actuellement sous les drapeaux jusqu'à l'âge de quarante-trois ans, et la jeune classe 1919 a été appelée depuis bientôt une année et se trouve en première ligne depuis deux mois.

Armée d'Orient

Salonique, 29 décembre.

L'artillerie ennemie a été assez active sur la Basse-Strouma. Journée calme sur le reste du front.

Les escadrilles françaises et helléniques ont bombardé et mitraillé les campements ennemis de la vallée du Vardar.

LA RÉORGANISATION des Services de l'Aviation

Création d'un Conseil supérieur

Paris, 30 décembre. — La réorganisation de l'aviation militaire et celle de ses différents services ont donné lieu depuis quelque temps à des interprétations diverses. Il est aujourd'hui possible de fournir des précisions à ce sujet.

Un nouvel organisme vient d'être créé et il a été constitué un conseil supérieur de l'aviation chargé de décider en matière de programmes et de fabrications. Ce conseil supérieur de l'aviation, — Air Board français, — groupe autour du ministre de l'armement, qui en est le président, le sous-secrétaire d'Etat de l'aéronautique et un représentant délégué par le grand quartier général, ainsi que les chefs des différents services intéressés par les questions à traiter.

Le programme des besoins en avions des différents types, d'abord établi au grand quartier général, est transmis au sous-secrétariat de l'aéronautique, lequel en saisit le conseil supérieur de l'aviation. C'est celui-ci qui, après étude et examen des ressources en matières premières, décide en dernier ressort, les décisions sont exécutoires immédiatement.

Les mises en fabrication des moteurs et des cellules sont du domaine du ministère de l'armement, qui assure également le contrôle en usine et les réceptions sous la direction du colonel Dhé, lequel est simultanément directeur général de l'aéronautique et directeur général des fabrications d'aviation au ministère de l'armement.

Le conseil supérieur de l'aviation fonctionne depuis plus de deux semaines. Il s'est déjà réuni quotidiennement chaque soir. Il tiendra désormais ses réunions trois fois par semaine, la réorganisation des différents services étant maintenant à peu près terminée et l'intensification des fabrications commençant à se réaliser.

Tout ce qui est relatif aux ballons captifs et aux dirigeables, ainsi que l'inspection et les services des écoles d'aviation restent rattachés exclusivement, comme par le passé, au sous-secrétariat de l'aéronautique.

La Politique extérieure de la Suède

Stockholm, 31 décembre. — Le président du conseil M. Eden a prononcé un discours sur la situation actuelle de la Suède dans les domaines du ravitaillement et de la politique étrangère et commerciale; il a montré que la situation, au point de vue du ravitaillement, est très difficile. Les réserves de blé ne suffiront que jusqu'en mai 1918, à condition d'économiser le plus possible.

Parlant des négociations avec les alliés et les Etats-Unis, le président du conseil a souligné que les instructions données aux délégués leur défendent toute convention qui ne serait pas conforme à l'indépendance et à la neutralité de la Suède. Rien ne peut être publié sur les perspectives des négociations de Londres, mais M. Eden a exprimé l'espoir que les demandes bien fondées de la Suède ne seront pas sans effet.

Passant à la question des îles Aland et à la déclaration d'indépendance de la Finlande, le président du conseil a déclaré que le gouvernement a pris des mesures pour la solution de la question des îles Aland sur la base du fait international créé par le traité de 1856, et en cherchant sur cette base une solution plus sûre que celle obtenue par ce traité.

« Nous avons, a-t-il dit, la sympathie la plus vive pour les efforts du peuple finlandais en vue de se créer une existence indépendante, et le vif désir de saluer la Finlande comme Etat indépendant; mais cette question de l'entrée d'un nouvel Etat dans le système des Etats européens dépend aussi d'autres facteurs, comme la possibilité d'un règlement entre la Finlande et la Russie, et l'attitude des autres puissances. Nous espérons que la Finlande surmontera toutes les difficultés. »

M. Eden a réfuté toutes les tendances d'intervention de la Suède dans les affaires de la Finlande et a déclaré que les forces finnoises doivent fonder le droit de la Finlande à la vie comme Etat libre.

Vers un Accord économique entre la France et l'Espagne

Paris, 30 décembre. — On envisage à l'heure actuelle la possibilité d'un arrangement économique entre l'Espagne et la France, arrangement analogue à celui que le gouvernement de Madrid vient de conclure avec l'Angleterre.

La Péninsule est atteinte, en effet, par la prohibition de l'entrée dans nos pays de certaines de ses denrées d'exportation. Dans les onze premiers mois de 1917, ses sorties ont baissé de 20 millions sur la même période de 1916. Cette diminution s'expliquait surtout par le désir du gouvernement espagnol de combattre le renchérissement en retenant certains produits à l'intérieur, mais en même temps une partie de la population qui vit de l'agriculture et du commerce se trouvait lésée. Les Espagnols cherchent des marchés pour écouler l'excès de leur production; ils se heurtent aux prohibitions nationales françaises. C'est pourtant chez nous qu'ils espèrent s'assurer une clientèle accrue.

De là l'idée d'un nouvel arrangement économique. Celui-ci ne pourrait se faire au détriment de la France. Pour que le cours du change ne nous devint pas plus défavorable, il conviendrait de régulariser les relations financières entre les deux pays. L'accord financier pourrait être du même type que ceux déjà conclus avec la Suisse et les Etats-Unis.

Elévation de la Prime à la Culture du Tabac

Toulouse, 30 décembre. — Le sous-secrétaire d'Etat aux finances vient de faire savoir que la prime accordée pour toutes les qualités de tabac serait portée, pour la récolte de 1918, de 40 à 90 fr. par 100 kilos, et qu'une indemnité supplémentaire de 3 fr. serait accordée aux experts et arbitres planteurs pour les livraisons en janvier 1918.

SPORTS

Paris, 30 décembre. — Par suite du mauvais temps qui sévit actuellement dans la région parisienne, la commission de football association de l'U. S. F. S. A. a décidé de reporter tous les matches qui devaient se disputer dimanche.

Le grand match de football rugby qui doit mettre en présence les équipes sélectionnées du Nord et du Sud, déjà remis au mardi 1er janvier, a été définitivement reporté à une date ultérieure pour la même raison.

Graves Affaires d'Accaparement de Métaux

SIX ARRESTATIONS

Paris, 31 décembre. — Il y a quelque temps, un fabricant de conserves dénonçait les agissements de plusieurs intermédiaires qui lui avaient proposé de lui livrer une certaine quantité de fer blanc sans aucune formalité, mais bien entendu à un prix très élevé. Or, on sait que depuis la guerre il est interdit d'opérer aucune transaction de métaux sans autorisation du ministère de l'armement.

A la suite de l'enquête ouverte sur les faits ci-dessus relatés, M. Priolet, commissaire du camp retranché, opérait jeudi dernier une perquisition 10, rue de Louvois, au siège d'une entreprise s'intitulant le Bureau de la centralisation des disponibilités industrielles et commerciales.

Cette maison assurait pouvoir fournir à quiconque du fer doux, du cuivre, du laiton et tout particulièrement de la tôle. Elle offrait à sa clientèle de lui livrer des automobiles à l'état de neuf. Ce comptoir qui avait pour directrice Mlle Marcelle Berlandina, était installé depuis le 15 septembre dernier au troisième étage, dans des locaux que lui avait sous-loués la banque Cahen et Leclerc, banque fermée depuis le début des hostilités. Les clients étaient reçus par la directrice de la Société, Mlle Berlandina.

Bien entendu, la C. D. I. C. demandait une rétribution pour ses bons offices; cette rétribution se faisait sous forme de majoration des prix des matières vendues. C'est ainsi que la tôle, dont le cours est d'environ 110 francs, était écoulée à 190 francs. Des dédits étaient prévus en cas de non livraison.

IMPORTANTE PERQUISITION

M. Priolet acquit la certitude que la soi-disant directrice n'était qu'une employée et que les véritables directeurs n'étaient autres que deux militaires contrôleurs de la main-d'œuvre à l'aéronautique, l'adjudant Bertin et le soldat Roty. Pendant que le commissaire perquisionnait, il se présenta justement une personne qui venait réclamer au sujet d'un achat de tôles, et qui se plaignit à lui d'avoir été escroquée par la C. D. I. C. d'une somme de 1,000 francs. La rapide enquête à laquelle se livra M. Priolet, à la commissaire perquisitionnait, il se présenta de la plainte, et le magistrat procéda à l'arrestation de Mlle Berlandina, de l'adjudant Bertin, du soldat Roty et d'une quatrième personne, un intermédiaire, M. Bauroy.

Les papiers de la C. D. I. C., saisis et examinés, permirent de se rendre compte que cette Société était en relation d'affaire avec un bureau du même genre, le Comptoir agricole de France et des colonies (métallurgie) C. A. F. C., installé 27, rue d'Astorg.

LE COMPTOIR AGRICOLE

Cette Société avait pour directeur un Français nommé Roberjot, et un Vénézuélien, John, dit de Villers. Ceux-ci offraient à leur clientèle, à des prix très élevés, des métaux qu'ils ne possédaient d'ailleurs pas et qu'ils ne pouvaient procurer au demandeur qu'à l'aide d'intermédiaires.

M. Priolet crut devoir arrêter également MM. Roberjot et de Villers. Le Comptoir agricole de France et des colonies avait été fondé il y a près de deux ans par MM. de Villers, Roberjot et Magneyran. Les bureaux furent d'abord installés rue Vivienne. L'accord ne regnait pas entre les trois associés, et, dans un bar voisin de leurs bureaux, une violente bagarre éclata entre eux, il y a deux mois, et la police dut intervenir. M. Magneyran, très grièvement blessé, fut transporté à l'hôpital Beaujon. C'est à la suite de cet incident qu'il se sépara de ses associés. Au cours de cette bataille, M. Roberjot fut également très grièvement blessé au visage d'un coup de bouteille. M. Roberjot, mobilisé dès le début, avait été réformé pour maux de gorge.

Les publications industrielles paraissaient jouer un rôle important dans le trafic des deux hommes, de même que le téléphone. Dans leurs bureaux, on ne vit jamais, en fait de métaux, qu'un plateau de tour et deux pieds à coulisse. Leur personnel se composait d'un dactylographe. L'un des deux associés aurait déjà eu maille à partir avec la justice. Henri John se donne pour le fils du comte de Villers, et habita d'ailleurs avec la famille portant ce nom dans un luxueux appartement de l'avenue Victor-Hugo, puis dans une pension de famille de la rue Lauriston. En dépit de son nom britannique, John-Henri de Villers se réclame de la nationalité vénézuélienne, mais la légation du Vénézuela déclare l'ignorer.

L'AFFAIRE AURAIT DE L'EXTENSION

C'est sous l'inculpation de hausse illicite, d'escroquerie et complicité que les six personnes ont été écrouées à la disposition de l'autorité militaire. L'instruction des deux affaires a été confiée au premier conseil de guerre. L'enquête révélerait, dit-on, des complicités dans le personnel de certaines administrations publiques et dans le monde de la métallurgie.

Au ministère de l'armement, on a déclaré que l'affaire semble devoir être extrêmement grave, et, en dehors des arrestations déjà opérées, il y en aurait encore plusieurs qui suivraient.

Arras va-t-il renaître de ses Ruines ?

Arras, 30 décembre. — Le Conseil municipal d'Arras vient de se réunir dans la ville en ruines, sous la présidence de M. Rohart-Courtin qui, depuis la guerre, n'a jamais quitté son poste malgré ses soixante-quinze ans.

Le maire a annoncé au Conseil que la Société électrique reprendra ses services le 1er mars. La Compagnie des eaux n'a jamais cessé d'alimenter la ville.

Le Conseil a mis en demeure la Compagnie du gaz d'Arras de commencer au plus tôt ses travaux de réinstallation. Le Conseil a ouvert un premier crédit pour la reconstruction de la ville.

Les Pensions et Gratifications des Soldats de l'Armée polonaise en France

Paris, 30 décembre. — On nous communique la note suivante :

Les règles en vigueur dans l'armée polonaise relatives aux pensions et gratifications seront appliquées à l'armée polonaise. Le temps déjà passé au service de la France par les militaires de cette armée entrera en ligne de compte pour l'établissement de leurs droits

Le Service militaire des Anglais résidant en France

Paris, 30 décembre. — En raison du nombre considérable de recours soumis au service compétent, — 1,800 pour Paris seulement, — le délai accordé aux sujets britanniques habitant la France pour se munir auprès de leur ambassade du certificat d'exemption prévu par la loi vient d'être prolongé jusqu'au 31 janvier 1918.

Le Recrutement au Canada

Montréal, 31 décembre. — Vingt mille hommes seront appelés sous les drapeaux la semaine prochaine. Les autorités pensent qu'elles pourront recruter les cent mille hommes dont le Parlement canadien a autorisé la levée.

Accident d'Aviation

Pau, 30 décembre. — Evoluant à une grande hauteur, dimanche, sur les landes du Pont-Long, le sergent pilote Blondel a fait une chute mortelle

La Correspondance entre l'Angleterre et la Russie

Londres, 30 décembre. — Une Note publiée par l'Agence Reuter annonce que selon un accord intervenu entre les gouvernements anglais et bolchevik, sir G. Buchanan visera les passeports des courriers russes à destination de l'Angleterre, à condition que ceux-ci retournent immédiatement en Russie après que leurs messages auront été délivrés, sans tenter de faire de la propagande pour le compte du gouvernement bolchevik. Les courriers anglais pourront se rendre à Pétrograd sans être retenus à la frontière de la Finlande.

Explosion dans un Chantier badois

Bâle, 31 décembre. — Une caisse contenant de dangereux explosifs a sauté sur les chantiers de construction de l'usine hydraulique de la Murg, à Kirschbaumwasen, près de Rastadt (duché de Bade). L'atelier et plusieurs hangars ont été démolis. Trois ouvriers ont été tués, six sont dans un état désespéré. Il y a, en outre, de nombreux blessés et des dégâts matériels importants.

Les Pertes des Sous-Marins augmentent

Rome, 30 décembre. — D'après une information de source allemande enregistrée par le « Corriere d'Italia », le nombre des sous-marins allemands détruits pendant ces trois derniers mois dépasserait de dix celui des sous-marins construits pendant la même période.

Le Procès Bolo viendrait en Février

Paris, 29 décembre. — C'est, paraît-il, en février que Bolo et Porchères seront jugés.

M. Bouchardon et M. Jousselin ont terminé ce matin leur rapport sur l'affaire Bolo-Porchères. Ce rapport, aussitôt dactylographié, sera mis à la disposition du commissaire du gouvernement, qui le gardera huit jours. Ensuite, il sera envoyé au gouvernement militaire.

Le dossier est tellement volumineux que les défenseurs auront besoin de plusieurs semaines pour en prendre connaissance à fond. Il est actuellement établi que six millions furent versés à Bolo par Pavenstedt, agent de Bernstorff, et qu'un million fut touché dans une banque italienne, où il avait été déposé par Cavallini, qui l'avait reçu d'Abbas Hilmi. L'emploi total de tous ces fonds reste assez mystérieux.

BORDEAUX

Il y a un an

1er JANVIER 1917

D'accablants témoignages confirment les massacres et les atrocités commis par les Turcs sur les chrétiens d'Arménie avec la complicité des autorités ottomanes.

Le Nouvel An

Au Quartier général

M. le général Halloin, commandant la 18e région, nous prie de faire savoir qu'il ne recevra pas le mardi 1er janvier.

Caisse d'Epargne de Bordeaux

Il est rappelé que le maximum du livret est maintenu à 3,000 fr., et que le taux d'intérêt alloué sur les dépôts reste fixé à 3 fr. 40 pour 100 pour l'année 1918.

Fête franco-américaine

Dans les vastes halls de la Banque de France, où se pressait il y a quelques jours à peine la fervente procession de l'épargne répondant au patriotique appel du pays, une fête très brillante, et peut-être sans précédent, a été donnée dimanche, à la fois au bénéfice de l'hôpital n° 40 (Saint-Martial) et en vue de permettre aux militaires français et américains de se rencontrer, de se mieux connaître et d'échanger leurs sentiments de profonde et indissoluble sympathie.

On conçoit l'intérêt que ce double objectif pouvait faire naître à Bordeaux. D'une part, la belle organisation de l'hôpital Saint-Martial, si remarquablement dirigé par Mme de Raucourt, l'entretien de ses locaux et de son installation modèle de grande chirurgie exigent des frais élevés. Les allocations si généreusement fournies par la Croix-Rouge ne suffisent plus et pas davantage les petites réunions annuelles en vue de procurer quelques fonds supplémentaires.

D'autre part, l'occasion était également excellente de profiter d'une grande réunion de charité pour lier des relations franco-américaines plus étroites ainsi qu'on s'en préoccupe, comme on le sait, vivement en haut lieu.

C'est pour ces diverses raisons que M. de Raucourt, le distingué directeur de la succursale de Bordeaux de la Banque de France conçut le projet — immédiatement ratifié, d'ailleurs, par l'administration de Paris et son éminent gouverneur — de mettre les locaux mêmes de la Banque à la disposition de cette œuvre si intéressante.

Le spectacle n'est certes pas banal. Jamais le grave et bel édifice de la Banque n'avait encore été le théâtre d'une fête de ce genre. Le coup d'œil est, en vérité, tout à fait dans la note américaine et évoque certaines réunions de bienfaisance de la haute société de Wall Street.

La fête est donnée sous le double patronage d'honneur du général Halloin, commandant la 18e région, qui, retenu par des obligations militaires, s'est fait représenter par le colonel de Beaumont, et d'un général commandant une base américaine. Dans l'assistance d'élite, nous notons les plus distingués représentants de la haute société bordelaise, de très nombreux militaires français et américains, dont un certain nombre de généraux et d'officiers supérieurs, le consul des Etats-Unis, des parlementaires, des membres de la magistrature, de l'Université, enfin une foule élégante de dames, dont beaucoup d'infirmières, de présidentes d'œuvres charitables qui ont bien voulu se charger des détails d'organisation de la fête.

Cette organisation est d'ailleurs des plus réussies et mérite des éloges sans réserves.

Les « éventaires », fort bien tenus par de gracieuses vendeuses ont fait de fructueuses recettes, ainsi que les aimables marchandes ambulantes d'insignes, de fleurs, de pâtisseries ou de bonbons, et les petites filles habillées en Alsaciennes. Français et Américains rivalisent de zèle charitable et apprennent à se mieux connaître en faisant ensemble le bien. Que les pâtissiers ne soient pas jaloux si l'on consomme ici sur place des petits gâteaux ! Les prix sont tels qu'ils n'ont pas à craindre de concurrence.

C'est par les innombrables guichets de dépôts, de versements ou de paiements, que passent les tickets et que se débitent, au lieu de billets bleus, le thé ou le chocolat servis par petites tables élégamment dressées pour l'afternoon-tea concert.

Il est impossible d'énumérer ici toutes les attractions et tous les artistes qui ont prêté à ce concert leur gracieux concours. Nous devons signaler cependant le très beau succès obtenu par des chants et danses d'une troupe nègre américaine. Les voix sont bien timbrées et les chœurs extrêmement justes et nuancés donnent toute leur saveur à des mélodies et à des danses d'un charme exotique très pénétrant. Les « Southern Mélodies » (Latest American Play Songs), parmi lesquelles The Jig, Low Tuck, Fast Tuck, et le célèbre Cake-Walk, ont été chaleureusement applaudies et fêtées.

Enfin, le clou de la réunion était le concert donné à tour de rôle dans le grand hall des allées d'Orléans aux voûtes immenses et dans les locaux de la rue Esprit-des-Lois par une musique militaire américaine. L'originalité des rythmes, la parfaite justesse des instruments, la majesté des cuivres, surtout dans les basses, enfin la sûreté du chef d'orchestre, ont émerveillé les auditeurs.

On a écouté debout l'air américain « The Star Spangled Banner » et le cantique célèbre « Plus près de toi mon Dieu ! » Enfin, lorsque l'orchestre a exécuté, avec une solennité presque religieuse, la « Marseillaise », le général américain a fait ranger auprès de lui son état-major et a conservé pendant toute l'audition l'attitude du salut

La fête de dimanche aura contribué à sceller entre Français et Américains des liens de fraternité et d'affection que rien désormais ne pourra plus briser.

Médailles d'Honneur

Les médailles d'honneur des épidémies ci-après sont décernées :

Médaille de vermeil : Mlle Bellot, infirmière major, hôpital complémentaire 28, à Arcachon.

Médaille d'argent : Mme Klepper, infirmière bénévole, présidente des Dames françaises à Casablanca, hôpital complémentaire 58, à Bordeaux.

Chambre de Commerce de Bordeaux

La Chambre a été informée par M. le Ministre du commerce qu'un décret du 21 décembre courant, inséré au « Journal officiel » du 22 du même mois, prévoit la déclaration et, éventuellement, la réquisition :

1. De tout stock de tissus de laine ou de coton purs ou mélangés, supérieur à 550 kilos dans chaque catégorie.

2. De tout stock de café vert ou torréfié supérieur à 120 kilos pour l'ensemble des deux catégories.

3. De tout stock supérieur à 1,000 kilos de gommes, galipots, brais, essence de térébenthine, huiles de résine et tous autres produits résineux.

La Chambre attire l'attention des commerçants intéressés sur la nécessité de se conformer aux règles qui sont indiquées au « Journal officiel » pour l'établissement et l'envoi des déclarations à fournir.

— La Chambre a reçu de M. le Directeur des douanes, à Bordeaux, les informations suivantes :

Une décision récente a interdit, jusqu'à nouvel ordre, l'exportation du jute et des fils de tissus de jute.

Les alcools étrangers admis à l'importation en vue de la préparation des essences et des extraits naturels de fruits, devront désormais être imposés aux droits réduits de 70 fr. ou 80 fr., selon le tarif, au lieu de ceux de 300 fr. ou de 400 fr précédemment perçus.

Les dispositions de l'arrangement conclu entre la France et la Suisse devant être appliqué immédiatement, les importateurs intéressés sont invités à venir en prendre connaissance au secrétariat de la Chambre de commerce, à la Bourse

Pour les Œuvres de Guerre

Le maire de Bordeaux a reçu :

Pour les œuvres municipales de guerre : De la Société les Artistes girondins (quote-part de la Société dans les bénéfices du Salon franco-belge), 911 fr.; de M. Vinatier (versement mensuel), 100 fr.; de M. Fallot, vice-président du Club alpin français (section du Sud-Ouest), 100 fr.; du Crédit du Sud-Ouest, 100 fr.; de Mme de Lyon, 5 fr.; de M. René Lyr, produit de la vente de programmes à la conférence-concert Thibaud-Josz, 42 fr. 35; de M. F. Agostini, 500 fr.; de Mme Barès, 50 fr.

Pour les familles nécessiteuses : De M. Verstracten, 50 fr.; du comité de secours des employés des postes de la ligne des Pyrénées et de Bordeaux-Gare, 165 fr.; initiales R. G., 5 fr.; de M. Stanislas Zabka, 100 fr.

Pour les victimes de la guerre : Contribution des théâtres et cinémas (3e dizaine de novembre), 4,918 fr. 95; du personnel du Mont-de-Piété et des commissionnaires attachés à cet établissement, 154 fr. 35; contribution des théâtres et cinémas (2e dizaine de décembre), 3,939 fr.; contribution des théâtres et cinémas (1re dizaine de décembre), 6,210 fr. 20; de Mme Alaux (produit des troncs placés au musée des tableaux), 40 fr. 50.

Pour les réfugiés : Des ouvriers des ateliers du Midi, 60 fr. 50; de MM. les Fonctionnaires et Elèves du lycée de garçons, 200 fr.; de M. le général Picard, 5 fr.

Pour les prisonniers de guerre : Part de la Ville dans les quêtes du Théâtre-Français et des Bouffes, 40 fr. 75; du personnel et des élèves de l'Ecole pratique des jeunes filles, 519 fr. 30; de M. Mulon, entrepreneur de travaux publics, 45 fr.; du personnel de la maison Mulon, 45 fr.; de M. Darlan (produit d'une quête), 15 fr.; initiales M. L., 200 fr.; de la Croix-Rouge française, comité de l'agence des prisonniers de guerre, 1,000 fr.; de Mme Gallié, 40 fr.; de M. E. Foucaud, à Belvès-de-Castillon, 10 fr.; initiales G. B., 5 fr.

Pour les blessés militaires : Du personnel de la maison Georges Boubès, 100 fr.;

Pour les orphelins de guerre : Anonyme, 5 fr.

Pour le Bureau de bienfaisance : De la Compagnie des agents de change, 500 fr.

Pour la caisse de secours des sapeurs-pompiers : De la Société anonyme des travaux Dyle et Bacalan, 500 fr.

Produit des troncs placés dans les Théâtres et Cinémas : Théâtre Tenoska, 5 fr.; Scala, 52 fr. 30; Société la Rose (salle Saint-Paul), 19 fr. 50; Société espagnole Pineda, 5 fr. 10; Cinéma Girondin, 23 fr. 40; Société Laluvein (salle d'Aquitaine), 35 fr.; Société Gavilla (salle d'Aquitaine), 4 fr. 45; Société espagnole Parra (salle d'Aquitaine), 2 fr. 15.

Règlementation de la Fabrication et de la Vente du Pain

Boulangers désignés pour la fabrication et la vente de pains dits de « régime » (pain complet, pain sans sel et pain de gluten), du 21 décembre au 13 janvier prochain inclus :

Scheffter, rue Lagrange, 89; Angla, quai de Bacalan, 46; Gaillard, rue Saint-Joseph, 9; Cabos, rue Notre-Dame, 49; Dastarac, rue Fondaudège, 9; Ballot, rue de la Maison-Daurade, 8; Audinet, rue Naujac, 63; Ségalas, rue Capdeville, 21; Hou, rue du Cerf-Volant, 3; Salles, rue du Loup, 87; Mortemousque, rue des Remparts, 7; Plages, rue de Brach, 52; Garguet, rue des Ayres, 10; Pléchat, rue Sainte-Colombe, 42; Chauviat, rue Tombe-l'Oly, 28; Lacourrège, place Maucaillou, 6; Caudenaulle, rue de Berry, 18; Nin, boulevard Antoine-Gautier, 74; Ducasse, rue Monsarrat, 62; Joanlong, cours Saint-Jean, 96; Cot, rue Furtado, 72; Mivielle, rue Francin, 54; Moline, avenue Thiers, 268; Roudie, avenue Thiers, 53; Labeyrie, rue Flornoy, 21; Noilhan, rue Belbos, 8; Perouilh, rue Delbos, 107.

Article 2 de l'arrêté sus-visé : Seuls, les pains dits de « régime » (pain complet, pain sans sel et pain de gluten) pourront, comme par le passé, être fabriqués et mis en vente, sur production de certificats médicaux, aux conditions actuelles de forme et de poids, par un certain nombre de boulangers désignés d'avance et à tour de rôle par les municipalités.

L'Épuration de Bordeaux

Notre police bordelaise, bien que son personnel, par suite de la guerre, soit considérablement réduit, poursuit avec un zèle louable, la tâche difficile de purger Bordeaux des malandrins qui l'infestent.

Samedi soir, sous la direction de M. Pelatant, commissaire central, assisté de MM. le chef de la Sûreté Farfals, Robert, commissaire de police du 6e arrondissement; Ameil, commissaire de police du 10e arrondissement; du capitaine et des officiers de paix, a eu lieu une rafle dans divers cafés du centre et à la sortie des concerts.

Ont été arrêtés : 62 femmes, pour racolage, et 37 individus, qui ont été conduits à la Permanence. Trois ont été trouvés porteurs d'armes prohibées; trois sont retenus pour vol et deux pour désertion.

Tous les autres dont les papiers n'étaient pas en règle ou les moyens d'existence pas établis, ont été gardés pour examen de leur situation.

Rixe mortelle

Dimanche soir, vers dix heures, dans un débit de la rue Sainte-Croix portant le numéro 45, une querelle éclatait entre plusieurs Espagnols. Deux d'entre eux, afin de régler à coups de navaja leur différend, sortirent de l'établissement, suivis de quelques-uns de leurs compatriotes. Bien que complètement étranger à cette dispute, un consommateur, Jean Espagne, sujet espagnol, âgé de 27 ans, employé dans la maison Frugès, quitta aussi le débit pour se rendre compte de ce